

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Le Villa-Foie

Décembre 2018

Volume 11, Numéro 11





M. Guy Bournival
conseiller



M. Sylvain Jutras
Maire



Mme Isabelle Dumont
Directrice Générale G.M.A.



M. Alex Desfossés-Cusson
conseiller

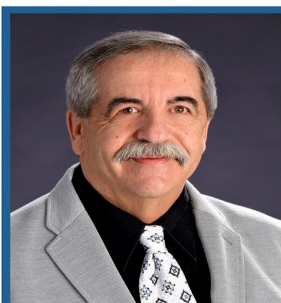
NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL
2017 Village 2021
Pour y vivre et grandir!



Mme Manon Blanchette
conseillère



M. Marcel Bergeron
conseiller



M. Gérard Martin
conseiller



M. Carl Langlois
conseiller

CONSEIL MUNICIPAL

M. Sylvain Jutras
MAIRE

COMITÉ HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

SIÈGE NO.1, M. Marcel Bergeron
COMITÉ BUDGET

SIÈGE NO.2, Mme Manon Blanchette
COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

SIÈGE NO.3, M. Gérard Martin
COMITÉ LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

SIÈGE NO.4, M. Alex Desfossés-Cusson
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

SIÈGE NO.5, M. Carl Langlois
COMITÉ FINANCE ET ADMINISTRATION

SIÈGE NO.6, M. Guy Bournival
COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
**Isabelle Dumont, directrice générale,
sec.-trés., g.m.a., niv. 1**
Tél.: 819 336-2744
Téléc.: 819 336-2030
No. d'urgence: 819 479-5640
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN ET CHALET

Maryse Bilodeau, coordonnatrice
541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
Tél.: 819 336-3221
Téléc.: 819 336-2030
Courriel: infoccbc@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Frédéric Marcotte, directeur
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 9-1-1

BIBLIOTHÈQUE

Jacinthe Dufort, coordonnatrice
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 819 336-2967

Horaire d'hiver
Lundi: 15h30 à 18h30
Mercredi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Jeudi: 8h45 à 10h45, 13h à 16h et
18h30 à 20h
Samedi: 9h à 11h30 et 13h à 15h30

NOTE: Fermée les jours de congés fériés
www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer au plus tard la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée sinon elle ne sera pas traitée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Lundi 3 décembre 2018 à 20h00

Lundi 17 décembre 2018 à 19h00

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village Extraits séance du conseil du 05 nov 2018

DÉPÔT DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS DES ÉLUS

Dépôt est fait des déclarations d'intérêts pécuniaires de

M. Sylvain Jutras, maire
M. Marcel Bergeron, conseiller siège no.1
Mme Manon Blanchette, conseillère siège no.2
M. Gérard Martin, conseiller siège no.3
M. Carl Langlois, conseiller siège no.5
M. Guy Bournival conseiller siège no.6

COMITÉS DU CONSEIL

Étant donné qu'il y a lieu de former des comités pour faciliter la prise de décision du conseil;

Étant donné que le conseiller(ère) responsable d'un comité peut suggérer au conseil d'autres personnes non-élues pour siéger à son comité;

Étant donné que ledit comité doit anticiper l'action, planifier des rencontres, remplir des mandats spécifiques donnés par le conseil s'il y a lieu; répondre de l'évolution de ses dossiers à la session du conseil;

Il est résolu d'autoriser les responsables de comités comme suit :

COMITÉS

Comité consultatif d'urbanisme

- Priorités au plan d'action
- Urbanisme et aménagement du territoire
- Dérogations mineures
- Usages conditionnels
- Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble en dérogation à un règlement d'urbanisme

Alex Desfossés-Cusson
adjoint : Manon Blanchette

Comité de l'hygiène du milieu et Travaux publics

- Priorités au plan d'action
- Approvisionnement eau potable (quantité et qualité)
- Aqueduc / égout (infrastructure)
- Assainissement des eaux
- Gestion des matières résiduelles
- Voirie
- Équipements
- Parc immobilier
- Réseau routier (entretien, sécurité, signalisation)
- Nuisances

Sylvain Jutras
adjoint : Carl Langlois

Comité loisirs, culture et famille

- Priorités au plan d'action
- Développement social
- Centre Communautaire et son Pavillon
- Parcs
- Arts
- Jeunes
- Aînés

Gérard Martin
adjoints : Carl Langlois
Alex Desfossés-Cusson

Comité bibliothèque

- Priorités au plan d'action
- Bibliothèque

Manon Blanchette
adjoints : Gérard Martin

Comité de la sécurité publique

- Priorités au plan d'action
- Police
- Pompiers
- Mesures d'urgence
- Protection du voisinage

Guy Bournival
adjoint : Sylvain Jutras

Comité finance et administration

- Programmes de subventions
- Développement économique
- Planification stratégique suivi
- Ressources humaines

Carl Langlois
adjoint : Alex Desfossés-Cusson

Comité Budget

- Priorités au plan d'action
- Budget élaboration et suivi

Marcel Bergeron
adjoints : Carl Langlois
Alex Desfossés-Cusson

Note : Le maire siège d'office à tous les comités

Objectif d'un comité

Formuler des recommandations pour faciliter la prise de décision du conseil.

Composition d'un comité

Le conseiller(ère) responsable d'un comité peut suggérer au conseil d'autres personnes non élues pour siéger à son comité.

Fonctionnement d'un comité

- Anticiper l'action
- Planifier les rencontres
- Remplir des mandats spécifiques donnés par le conseil s'il y a lieu
- Répondre de l'évolution de ses dossiers à la session du conseil s'il y a lieu

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Étant donné le règlement 97-229 concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme;

Il est résolu de nommer à titre de membres au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour la durée stipulée ci-dessous, les personnes suivantes :

M. Alex Desfossés-Cusson du 13 novembre 2018 au 13 novembre 2019

Mme Manon Blanchette du 13 novembre 2018 au 13 novembre 2019

ADOPTION RÈGLEMENT PAVAGE PARTIE DE LA RUE NAPOLEON-MÉNARD

RÈGLEMENT 2018-407

ÉTANT DONNÉ que des travaux de pavage sur une partie de la rue Napoléon-Ménard sont nécessaires;

Il est résolu que le règlement portant le numéro 2018-407 soit et est adopté.

SUBVENTION MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Il est résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la parties de rue Napoléon-Ménard pour un montant subventionné de 6 000\$, conformément aux exigences du ministère du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

RÉCEPTION PROVISOIRE

Étant donné la recommandation de Mme Geneviève Roger ingénieure chez Avizo Experts-conseils en date du 1er novembre 2018;

Il est résolu d'accepter la réception provisoire des travaux pour le pavage d'une partie de la rue Napoléon-Ménard et d'autoriser Mme Isabelle Dumont, directrice générale à signer le certificat de réception provisoire des travaux.

TECQ 2014-2018 PROGRAMMATION RÉVISÉE

Étant donné que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Étant donné que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est résolu que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2018

Dépôt est fait de l'état des recettes et dépenses au 30 septembre 2018.

NOMINATION VÉRIFICATEURS POUR 2018

Attendu qu'il y a lieu de nommer un vérificateur externe pour l'année 2018;

Attendu qu'il y a lieu de reconduire pour la prochaine année, le mandat de vérification à la firme qui a fait l'année précédente;

Il est résolu de confier le mandat de vérification de l'année 2018 à la firme Forcier, Beaudry, Landry comptables agréés ainsi que les rééditions de comptes pour les programme TECQ 2014-2018 et Fepteu.

OCTROI CONTRAT VIDANGE ET DISPOSITION DES BOUES DE L'ÉTANG AÉRÉ NO.3

Étant donné l'appel d'offres sur SEAO pour la vidange et la disposition des boues de l'étang aéré no.3;

Étant donné qu'à l'ouverture des soumissions le 25 octobre 2018, le résultat fut le suivant:

Révolution	Environmental	Solutions	LP
(Terrapure)	64 546.97\$	taxes incluses	
Excent Environnement inc	129 875.76\$	taxes incluses	

Étant donné la recommandation de M. Vincent Beaudette ingénieur chez Avizo Expert-conseils en date du 2 novembre 2018;

Il est résolu d'octroyer le contrat pour la vidange et la disposition des boues de l'étang aéré no.3 au plus bas soumissionnaire conforme Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure) au coût de 64 546.97\$ taxes incluses.

PROGRAMME PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

Il est résolu que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

QUE Mme Isabelle Dumont, directrice générale, soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

ADHÉSION SIUCQ POUR 2019

Il est résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion au SIUCQ (Service d'Intervention d'urgence Centre-du-Québec) pour l'année 2019 au coût de 1 631.30\$.

FONDATION RENÉ VERRIER (CAMPAGNE POINSETTIAS)

Étant donné la campagne annuelle de poinsettias de la Fondation René-Verrier;

Il est résolu d'autoriser l'achat de 3 poinsettias de 8 pouces à 40.00\$ chacun. Ces derniers seront tirés lors de la soirée des fêtes au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien.

OCTROI FABRIQUE RÉFECTION STATIONNEMENT (AUCUNE RÉPONSE)

Étant donné la lettre envoyée par le maire relativement à l'utilisation de la subvention octroyée par la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village en 2017 pour la réfection du stationnement de la Fabrique;

Étant donné qu'à ce jour nous n'avons pas reçu de réponse de la Fabrique à notre demande;

Il est résolu de réitérer la demande et d'exiger une réponse au plus tard le 30 novembre 2018. À défaut d'une réponse de la Fabrique, demande est faite à cette dernière de rembourser ladite subvention. Que copie conforme de cette résolution soit envoyée à tous les membres du conseil de la Fabrique.

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Étant donné que la compagnie Azra Canada inc offre gratuitement une Écono Borne de recharge pour voiture électrique aux municipalités;

Étant donné que les frais mensuels de la plate-forme de gestion du cloud et de la passerelle de communication sont de 42\$ par mois;

Étant donné que l'installation est à la charge de la municipalité;

Il est résolu d'autoriser l'installation d'une borne de recharge électrique à l'hôtel de ville pour 2019.

REPLACEMENT IMPULSEURS POMPES FLYGT

Étant donné que dans le cadre des démarches d'obtention du certificat d'autorisation auprès du MDDELCC pour le projet du Ruisselet du Parc Boisé, l'application des normes de débordement des réseaux d'égouts stipule qu'à partir du 1er avril 2014, aucun projet d'extension de réseau d'égout susceptible de faire augmenter la fréquence des débordements d'égouts unitaires, domestiques ou pseudo-domestiques ne sera autorisé sans que le requérant ait prévu des mesures compensatoires;

Étant donné que suite aux discussions avec Mme France Paquin, ingénieure au MDDELCC, ont permis d'identifier une mesure compensatoire recevable;

Étant donné que cette mesure consiste à remplacer les deux pompes du poste Lambert afin que la capacité de chacune d'elle soit augmentée de 3,5 Litre/seconde. Cette augmentation correspond au débit d'égout sanitaire additionnel en condition de débit maximal provenant des 64 lots résidentiels unifamiliaux projetés dans le projet de Monsieur Jérôme Lampron connu sous le nom de Le Ruisselet du parc boisé, phase Nord;

Étant donné que la capacité actuelle de chacune des pompes est de 44 Litre/seconde et qu'afin de satisfaire les dispositions de la Politique Ministérielle, cette capacité doit passer à 47,5 Litre/seconde;

Étant donné que la capacité de conception du poste de pompage avait été établit à 55 Litre/seconde au moment du PAEQ (programme d'assainissement des eaux du Québec) et que si la capacité de chaque pompe est portée à une valeur supérieure à 37,5 Litre/seconde, la capacité excédentaire pourraient éventuellement servir à une autre extension du réseau avenir;

Étant donné que les deux(2) pompes ont été réhabilitées l'an dernier;

Étant donné l'offre de service reçue de Pompe R.Fontaine afin de remplacer les impulseurs sur les pompes afin d'augmenter le débit des pompes à 56 litres/secondes comme à l'origine;

Il est résolu d'autoriser le remplacement des impulseurs des pompes Flygt au poste St-Lambert par Les Pompes R. Fontaine au coût de 7 203.16\$ plus taxes.

SERVICE INCENDIE

A) DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton tenu le 22 octobre 2018.

B) BUDGET INCENDIE 2019

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 22 octobre 2018;

Il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires incendie 2019.

C) DEMANDES INCENDIE 2019

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 22 octobre 2018;

Il est résolu d'autoriser les demandes du service incendie pour l'année 2019 comme suit:

BUDGET 2019

<u>Items</u>	<u>Quantité</u>	<u>Coût unitaire</u>	<u>TOTAL</u>
<u>Formation :</u>			
Officier non-urbain	1	2 500	2 500
TOTAL			2 500\$

<u>Items</u>	<u>Quantité</u>	<u>Coût unitaire</u>	<u>TOTAL</u>
<u>Équipements :</u>			
APRIA USAGÉS	6		9 500
Détecteur gaz			1 200
Boyaux remplacement			1 500
Lampes de poche			750
Équipement signalisation			250
Bunker	2		4 500
Outils			450
Vêtement pompiers	18	100 / pompier	1 800
Activité sociale			1 000
TOTAL			20 950,00\$

D) DÉMISSION OFFICIER INCENDIE

Étant donné la démission de M. Manuel Bournival à titre d'officier incendie;

Il est résolu d'accepter ladite démission et de faire parvenir une lettre de remerciements à M. Bournival pour services rendus à titre d'officier incendie au sein du service intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton.

E) NOMINATION OFFICIER ET FORMATION

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 22 octobre 2018;

Il est résolu d'autoriser la nomination de M. Mike Larocque à titre d'officier incendie et d'autoriser la formation d'officier non urbain.

F) PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE (SOUTIEN ACTIONS DE PRÉPARATION AUX SINISTRES)

VOLET 1 BILAN, PROCÉDURES ET MOBILISATION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est résolu que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500.00\$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400.00\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900.00\$;

Que la municipalité autorise Mme Isabelle Dumont à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

VOLET 2 MOYENS DE SECOURS MINIMAUX DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est résolu que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000.00\$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 10 200.00\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000.00\$;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la municipalité locales de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

que la municipalité autorise Mme Isabelle Dumont à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

EMPRUNT TEMPORAIRE TECQ

Étant donné les travaux d'infrastructures dans le cadre du programme TECQ 2014-2018;

Étant donné qu'une municipalité peut contracter, par résolution, un emprunt temporaire pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu de travaux dont une subvention est assurée par le gouvernement;

Il est résolu d'autoriser un emprunt temporaire à la Caisse Populaire de l'Est de Drummond au montant de 733 605\$ équivalent à la subvention du Ministère des Affaires Municipales et du Territoire dans le cadre de la TECQ 2014-2018. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

LOI FAVORISANT LE RESPECT DE LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE

Étant donné qu'en vertu de l'article 17 de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'état et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes;

Étant donné qu'en vertu de cette même Loi, les membres du conseil doivent désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement ayant pour fonctions de conseiller les membres du conseil, ainsi que les membres du personnel, en matière d'accommodement et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues;

Il est résolu que Mme Isabelle Dumont, directrice générale/secrétaire trésorière de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village soit nommée répondante en matière d'accommodement.

BOÎTE À JEUX

Étant donné qu'un tout nouveau projet sera mis en place sur l'ensemble du territoire de la MRC Drummond soit la mise en place de boîtes à jeux.

Étant donné que ledit projet jugé intéressant par les professionnels en loisir du territoire et bénéficiera d'un financement provenant du CIUSS dans le cadre du levier financier pour l'amélioration de la santé, du bien-être et de la qualité de vie des enfants et des jeunes. Un projet gratuit pour la municipalité.

Étant donné que ces boîtes fleurissent dans plusieurs régions du Québec depuis quelques années déjà. C'est une boîte dans laquelle se trouve du matériel pour faire jouer, courir, sauter tout en favorisant le jeu libre chez les enfants. Elles contiennent des accessoires de jeu pour inciter les jeunes à se dépenser physiquement : ballons, balles, raquettes, frisbees, cordes à sauter, mitaines de baseball, etc.

Il est résolu d'autoriser l'installation d'une boîte à jeux.

CHALET DE SERVICES MATÉRIAUX

Étant donné les prix pour les matériaux pour la construction du chalet de service (balle et soccer);

bois Canac/BMR 4 758.78\$ plus taxes

bois Rona/Reno Dépôt 5 172.68\$ plus taxes

Revêtement Revêtements Stéphane Dionne
2 392.20\$ plus taxes

Il est résolu d'entériner l'achat des matériaux pour le chalet de service (balle/soccer) chez Revêtements Stéphane Dionne au coût de 2 392.20\$ plus taxes et chez Canac/BMR au coût de 4 758.78\$ plus taxes.

ENREGISTREUR DÉBORDEMENT POSTE ST-LAMBERT

Ce point est reporté.

VALIDATION DÉBITMÈTRES

Étant donné que dans le cadre de la stratégie québécoise d'eau potable nous devons annuellement faire valider les débitmètres d'eau potable;

Étant donné les prix reçus: Avizo Experts-conseils 1 415.00\$ plus taxes, Compteur d'eau Lecomte 2 150.00\$ plus taxes;

Il est résolu d'octroyer le mandat à Avizo Experts-conseils inc. au coût de 1 415.00\$ plus taxes pour la validation des débitmètres d'eau potable.

COMPTEURS D'EAU

Étant donné que dans le cadre de la stratégie québécoise d'eau potable, la municipalité doit installer 10 compteurs d'eau d'ici septembre 2019;

Étant donné les prix reçus: Compteurs Lecomte Ltée 2 952.40\$ plus taxes. Compteurs d'eau du Québec 3 200.20\$ plus taxes

Il est résolu d'autoriser l'achat et l'installation de 10 compteurs d'eau chez Compteurs d'Eau Lecomte au coût de 2 952.40\$ plus taxes.

MANDAT ME PAUL BIRON

Étant donné la demande d'injonction introductive d'instance en injonction interlocutoire, en injonction permanente et en dommages et intérêts reçue par Maurice Talbot et Nicole Pinard résidant au 381 rue Angèle à Notre-Dame-du-Bon-Conseil relativement à la génératrice de la station de pompage;

Il est résolu de mandater Me Paul Biron dans ledit dossier afin de représenter la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

DIVERS

RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO.3 FEPTU

Étant donné la recommandation de M. Maxime Chalifoux ingénieur chez Avizo Experts-conseils en date du 5 novembre 2018;

Il est résolu d'autoriser le décompte progressif no.3 et le paiement à Excavation McBM inc au montant de 722 356.61\$ taxes incluses dans le cadre du programme FEPTU. La directrice générale est autorisée à signer ledit décompte progressif.



**STATIONNEMENT DE NUIT
INTERDIT SUR TOUT LE
TERRITOIRE MUNICIPAL**

**COMPLIQUÉE LA
GESTION DE VOS
MATIÈRES
RÉSIDUELLES?**

**Pas avec les
bons outils!**



appliGMR.ca



**Un contenant pour la récupération
des piles est disponible au Centre
Récréatif Léo-Paul Therrien**

541 rue Ducharme



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE**

aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité est convoquée par la présente à l'hôtel de ville de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village le 17 décembre 2018, à 19h10.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du programme des immobilisations de la municipalité pour les exercices financiers 2019-2020 et 2021.
3. Adoption du règlement pour déterminer les taux de taxes, les intérêts sur arrérages, les coûts des permis, les tarifs d'utilisation des équipements et les conditions de perception pour l'exercice financier 2019.
4. Autorisation à la directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1 pour certaines dépenses.
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce sixième jour de novembre deux mille dix-huit.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)**

Je, soussignée, résidant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h de l'après-midi, le sixième jour de novembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^e jour de novembre 2018.

Isabelle Dumont,
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

■ ■ ■ ■ UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

POUR ÊTRE SÉCURITAIRE, INSTALLEZ VOS PNEUS D'HIVER

Drummondville, le 7 novembre 2018 – Avec la période hivernale à nos portes, la Sûreté du Québec désire rappeler aux automobilistes qu'ils doivent obligatoirement munir leur véhicule de pneus d'hiver pour circuler sur les routes du Québec. En effet, le Code de la sécurité routière prévoit que tous les véhicules de promenade et les taxis immatriculés au Québec doivent être munis de pneus d'hiver, du 15 décembre au 15 mars inclusivement.

La Sûreté du Québec assure une vigie constante et redouble d'attention pour améliorer la sécurité routière. Se prémunir de pneus d'hiver constitue l'un des moyens nécessaires afin d'assurer vos déplacements de façon sécuritaire. Les propriétaires de véhicules non-conformes s'exposeront à une amende minimale de 200\$ plus les frais. L'obligation des pneus d'hiver vise essentiellement à accroître la sécurité routière.

Les propriétaires de certains véhicules peuvent munir leur véhicule de pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1er mai inclusivement. L'utilisation de pneus à crampons est toutefois interdite en dehors de cette période.

Adapter sa conduite aux conditions de la route.

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée. En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.



L'importance de bien déneiger sa voiture.

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux de changement de direction et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à des amendes.

La Sûreté du Québec invite les usagers de la route à consulter les sites Internet du [ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec](#) et de la [Société de l'Assurance Automobile du Québec](#), afin de mieux connaître les règles de sécurité routières. Bon hiver à tous!



A l'avenir, Pierrette, 819-336-5302, ne fera plus aucun appel pour les soupers. Ce sera à **VOUS** de confirmer votre présence. Si votre nom n'est pas sur sa liste, dommage, mais vous n'aurez pas accès au souper .

Mme Danielle Bélisle organise un 4^e voyage .

Mardi le 26 février 2019

Arrêt à la galerie Expression (St-Hyacinthe)

Visite marché public

Radio-Canada pour l'enregistrement de l'émission « Prière de ne pas envoyer de fleurs » avec Sylvie Léonard de 18 à 20.30 heures

Coût entre \$ 30.et \$ 35.00

Date limite d'inscription ; le 15 janvier 2019

Faite vite un maximun de 25 personnes

Communiquez avec Danielle 819-336-5515 ou Jovette 819-336-5483.

Décorations, nourriture,vin,chorales,cadeaux, tant de belle choses se passent pendant les fêtes de Noël. Nous vous souhaitons un **Joyeux Noël** avec vos proches, rempli de joie et d'amour. Diner de Noël 14 décembre à 11 :30 hres.



Votre conseil d'administration



ABRIS TEMPO
DU 15 OCT AU 15 AVRIL
NE PEUVENT ÊTRE
SITUÉS À MOINS DE 2 MÈTRES
DE LA RUE



LICENCE CHIEN

Si vous faites l'acquisition d'un chien, veuillez appeler la SPAD afin de vous procurer une licence.

819 472-5700.

Pour toutes plaintes appeler au même numéro.

ANIMAUX MORTS

Pour signaler un animal mort (mouffette, chat, raton laveur ou autre) en bordure du chemin ou autre

SPAD

Tél: 819-472-5700



Horaire des célébrations du temps des fêtes



Sacrement du Pardon : A Notre-Dame : dimanche le 16 décembre à 14h00
A Ste-Perpétue : mardi le 18 décembre à 19h00

Messe de Noël 2018 avec crèche vivante



Endroit	Date	Heure
Notre-Dame	24 décembre	16h et 23h
	25 décembre	10h
Ste-Brigitte	24 décembre	19h30
Ste-Perpétue	24 décembre	21h15

Messes du Jour de l'An

Ste-Perpétue	31 décembre	16h30
Notre-Dame	1 ^{er} janvier	10h00



**AVANT DE RÉNOVER
OU CONSTRUIRE
est-ce que ça prend un
permis?**

**INFORMEZ-VOUS
819-336-2744 #2**

Menuiserie Jacques & L
9275 5529 QUÉBEC INC.



Spécialité : Armoires de cuisine sur mesure

Téléphone : 819.336.3267 Cellulaire : 819.475.7958
2010, 10^e rang Simpson, Notre-Dame-du-Bon-Conseil QC J0C 1A0

Clinique vétérinaire Centre du Québec
animaux de ferme et animaux de compagnie



167, rue Notre-Dame
Notre-Dame du Bon Conseil
J0C 1A0
Tél. : (819) 336-5050
Fax : (819) 336-5051

Dr Louis Mills, Dr Jean-Yves Perreault,
Dr Line Simoneau, Dr Nicole Ruest,
Dr Isabelle Veilleux, Dr Jean Hébert,
Dr Yanic Brunet, Dr Franco Lévesque,
Dr Jonathan Lehouiller,
Dr Roxane Rémillard et
Dr Jean-Sébastien Rochon

CVCQ Courriel: cvcq@cgcable.ca 



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE**

aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité est convoquée par la présente à l'hôtel de ville de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village le 17 décembre 2018, à 19h00.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.
3. Les délibérations de la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.
4. Levée de la séance.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce sixième jour de novembre deux mille dix-huit.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)**

Je, soussignée, résidant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h de l'après-midi, le sixième jour de novembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^e jour de novembre 2018.

Isabelle Dumont,
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1



Association féminine d'éducation et d'action sociale
Thème 2018-2019 « Femmes solidaires dans le renouveau »
Mieux connaître l'Afeas « Un réseau de femmes influentes »

À chaque année, l'AFEAS souligne la semaine de la
NON-VIOLENCE par l'**OPÉRATION TENDRE LA MAIN (OTM)**
Du 25 novembre au 6 décembre 2018 merci de porter
le ruban blanc en forme de « V » inversé pour
dire « Non la violence »



« RALLYES 2018 » RÉSULTAT DES TIRAGES

Grand merci à mesdames Denise Ouellette et Nicole Pinard pour la préparation et la correction des rallyes.

Grand merci aux vendeuses et aux personnes qui les ont achetés.

Félicitations aux personnes gagnantes dans les différentes catégories de prix en argent:

Jovette Douville, Cécile Ménard, Réjeanne Comeau, Nicole Pinard, Ghislaine Lemaire, Thérèse Lauzière, Pierre Champagne, Micheline Bourque, Micheline Matteau, Lise Laterreur, Marie-Lyne Landry, Louise Houle, Lucie Lacherité, Lise Brunette, Ginette Lane, Monique Letarte, Ginette Comeau, Gisèle Martel, Madeleine Caya, Louise Fréchette, Olive Deshaies, Michel Bourgeois, France Morel et Annette Houde.

PROCHAINE ACTIVITÉ FEMMES D'ICI

Le vendredi 7 décembre à 17h30 SOUPER DE NOËL

au local Hôtel de ville paroisse, 1428 route 122

Vous avez jusqu'au samedi 1^{er} décembre 2018

**pour réserver ou pour annuler votre présence au souper
auprès de madame Louise Fréchette 819.336-3637**



L'ÉQUIPE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VOUS SOUHAITE DE TRÈS JOYEUSES FÊTES!

Claire Martin

Marielle Vallée

Louise Fréchette

Lucie Laplante

Cécile Ménard

Jacqueline Demers 819 336-3478

Décembre 2018



DÉCROCHE UN EMPLOI À TA HAUTEUR

Le « **Bore-out** » peut se présenter sous différentes formes; manque de travail, tâches répétitives et monotones, surqualification pour le poste occupé ou perte d'intérêt pour votre travail.

Être payé à ne rien faire, le rêve ?

Les conséquences de l'épuisement par l'ennui sont aussi dévastatrices que celles du « burn-out » : détérioration de l'estime, de la confiance et de la santé de l'employé qui le subit. Bien souvent, celui-ci n'osera pas parler de sa situation de peur du jugement des autres.

Rencontrer votre supérieur pour lui faire part de la situation et ajuster vos tâches, oser prendre des initiatives, offrir votre aide à des collègues ou changer de travail sont diverses solutions à envisager.

Avez-vous besoin de reprendre en main votre situation ?
Contactez-nous, nos services sont gratuits.



819 358-9838

204-D, rue St-Louis
Warwick, J0A 1M0
warwick@cjerichmond.qc.ca
www.cjerichmond.qc.ca

Horaire

Lundi : 8h30 à 16h30
Mardi : 8h30 à 16h30
Mercredi : 12h00 à 18h00
Jeudi : 12h00 à 16h30

SERVICE
GRATUIT

Pair

Une présence rassurante !

Plusieurs vies ont été sauvées
grâce aux appels de PAIR

Service personnalisé d'appels automatisés pour les aînés

- » **Déclenchement d'alerte en cas de détresse**
- » **Rappel de médicaments**
- » **Appel de sécurité**



Inscrivez-vous sans tarder !

Michel Louvain
Porte-parole

Un appel suffit pour s'abonner : **819 477-2230 poste 0**



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NO 2018-408
RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, que :

Lors de la séance du conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village tenue le 5 novembre 2018, le projet de règlement intitulé « Règlement 2018-408 relatif au traitement des élus municipaux » a été présenté et un avis de motion a été donné en vue de son adoption à la séance du 3 décembre 2018.

Ce projet de règlement prévoit :

- Le remplacement du Règlement 2014-354 relatif au traitement des élus municipaux et ses amendements;
- Que la rémunération de base annuelle du maire, qui était 10 930.14\$ par année en 2018, passera à 13 935.93\$ en 2019.
- Que la rémunération de base annuelle d'un conseiller, qui était de 3 643.38\$ par année en 2018, passera à 4 645.32\$ en 2019.
- Que chaque membre du conseil continuera de recevoir, en plus de la rémunération ci-haut fixée, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de la rémunération ci-haut mentionnée comme c'est le cas actuellement :

Poste	Allocation 2018	Allocation 2019
Maire	5 465.07\$	6 967.97\$
Conseiller	1 821.69\$	2 322.66\$

- Que les rémunérations et les allocations de dépenses ci-haut mentionnées seront indexées annuellement à compter de l'exercice financier suivant l'entrée en vigueur du présent règlement;
- Que le règlement prendra effet au 1^{er} janvier 2019.

La nouvelle rémunération est établie principalement dans le but de pallier la perte nette entraînée par ce facteur :

L'imposition, au fédéral, des allocations de dépenses dès le 1^{er} janvier 2019.

- Que ce projet de règlement sera adopté par le conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 décembre 2018 à 20h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village 541, rue Notre-Dame à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.
- Que ce projet de règlement est déposé à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance du lundi au vendredi, entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30.

DONNÉ à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 7^e jour de novembre 2018

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Mme Isabelle Dumont

SERVICE D'ALERTE AUTOMATISÉ



Afin de rejoindre rapidement la population lors de situations d'urgence, la municipalité s'est dotée d'un Service d'alerte automatisé (SAA) qui achemine rapidement des messages vocaux aux citoyens d'un secteur affecté en les avisant des mesures à prendre.

Qu'est-ce qu'une situation d'urgence?

Les situations urgentes qui nécessitent de vous rejoindre rapidement sont des événements qui posent une menace pour votre sécurité, tels que :

- Un avis de faire bouillir l'eau ou de non-consommation
- Une inondation
- Un déversement ou une fuite d'un produit posant un risque pour la santé
- Un avis de confinement ou d'évacuation

***Tout autre sinistre majeur
Aussitôt inscrit, Aussitôt avertit!***

Afin de vous assurer d'être avisé, vous devez vous **inscrire au bottin du Service d'alerte automatisé (SAA)**.

Il est possible d'y inscrire plusieurs coordonnées téléphoniques, en spécifiant l'ordre dans lequel vous désirez être rejoint. Les téléphones fixes (filaire) sont admissibles aux messages vocaux, et les cellulaires.

Choix du numéro de téléphone pour votre inscription

Si vous avez un téléphone résidentiel (fixe) *inscrit au bottin des pages blanches** : **VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIS!**

- Il sera possible d'ajouter un cellulaire et/ou un téléphone au bureau une fois votre compte créée
- Le système vous appellera afin de vous transmettre votre mot de passe, **assurez-vous donc de pouvoir répondre tout de suite après votre inscription**
Si vous avez un numéro de téléphone résidentiel *non inscrit au bottin des pages blanches*, ou seulement un téléphone cellulaire, vous pouvez utiliser le téléphone de votre choix pour vous inscrire.

*Si vous n'avez pas fait de demande de retrait de l'annuaire, votre numéro de téléphone résidentiel fait partie du bottin des pages blanches.

Mise à jour de vos coordonnées

Il est important de mettre à jour vos coordonnées dans le bottin du SAA lors d'un changement d'adresse ou de téléphone. Pour ce faire, il suffit de vous [!\[\]\(c507f772dba2b921f86777f01218e570_img.jpg\) connecter au bottin](#) à l'aide de vos identifiants d'inscription (téléphone et mot de passe) et d'y modifier ensuite vos coordonnées.

Vous connaissez quelqu'un qui n'a pas de connexion Internet?

Vous pouvez soit :

- Inscrire cette personne vous-même si celle-ci vous en fait la demande

Conditions d'utilisation

Le service offert est gratuit, mais des frais peuvent s'appliquer selon votre forfait de téléphonie.

Il est de votre responsabilité de vous assurer de la mise à jour de vos renseignements et coordonnées pour vous assurer de recevoir les alertes.

La Municipalité ne peut offrir de garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la livraison de toute information publiée ou transmise au moyen du système et ne peut garantir que la notification atteindra tous les usagers après son envoi.

La Municipalité, ses dirigeants et ses employés ne peuvent être tenus responsables des actions prises ou des omissions faites en se fondant sur les renseignements fournis ou pour un défaut de recevoir un message d'alerte.

Confidentialité

Les renseignements fournis lors de votre inscription demeurent confidentiels et ne seront utilisés que pour les fins du service d'alerte des situations urgentes.

**RENDEZ-VOUS SUR LE
SITE INTERNET
DE LA MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-
CONSEIL,VILLAGE
POUR VOUS INSCRIRE SI VOTRE NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE N'EST PAS
DANS LES PAGES BLANCHES OU SI VOUS DÉSIREZ
AJOUTER UN AUTRE NUMÉRO.**

<http://www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca/>

PARTY DES FÊTES

Samedi 8 décembre

SOUPEUR SOIRÉE

Traiteur Boucherie Dubé

***Vous êtes conviés à partir de 17h30
à la grande salle du Centre
récréatif Léo-Paul Therrien.***

45\$/personne

ou 320\$/ table de 8 personnes

Au menu

Potage

**Méchoui 3 viandes et ses
accompagnements**

Bûchettes choco vanille,

Café, thé

**2 bouteilles de vin par table
de 8 personnes**



**Jean-Philippe Audet, Olivier Beaulieu,
Eric Maheu, et Emmanuelle Caplette**

Dès 21h00, spectacle



***Possibilité de venir
nous rejoindre
en soirée dès 21h
15\$/ personne***



**541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Qc
JoC 1A0**

infoccbc@cgocable.ca

819 336-3221

***Réservez rapidement
vos places!***

Avis à tous les citoyens de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et des environs

CLSC Notre-Dame-du-Bon-Conseil
situé au 91, rue Saint-Thomas
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

**Présence d'une infirmière sur place
le jeudi entre 8 h 30 et 11 h 30**

- Administration de médicaments
- Soins, évaluation et surveillance de plaies
- Retrait de points de sutures et agrafes
- Lavage d'oreilles
- Soins infirmiers courants avec rendez-vous
- Prélèvements sanguins

**Pour obtenir un
rendez-vous**

avec ou sans prescription :

819 474-2572

poste 33855



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec



NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL

Village
Pour y vivre et grandir !

819 479-5640



POUR SIGNALER UNE URGENCE MUNICIPALE



**SI ON NE VOUS RÉPOND PAS,
LAISSEZ UN MESSAGE
NOUS VOUS RAPPELLERONS.**

**SVP NE PAS TÉLÉPHONER AU DOMICILE
DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
EN RESPECT POUR LEUR FAMILLE.**

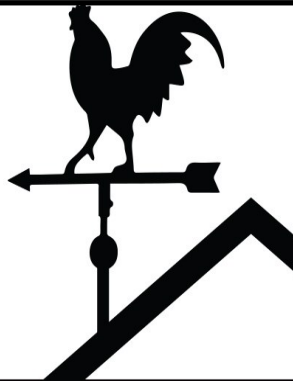
Laurent Proulx

Entrepreneur en restauration

Restaurant Le Canadien - Groupe Le Canadien

Tel. 819-336-5336 Cell. 418-559-3772

larry@restolecanadien.com



PETRO-T

DÉPANNEUR ET STATION-SERVICE BON-CONSEIL

280 RUE NOTRE-DAME, NDBC

819-336-2323

OUVERT 7 JOURS SUR 7 - 6AM À 11PM

MEMBRE DU GROUPE



LAURENT PROULX, PROPRIÉTAIRE



**TRANSPORT
collectif
Drummond**
facilite vos déplacements!

**POUR INFORMATIONS
819 336-2744**



Pierre Liboiron
réusinage

**pompes, cylindres & moteurs hydrauliques
joints étanches hydrauliques & pneumatiques**

pierreliboiron1956@gmail.com | 450.374.5640

**Carrossier
ProColor®**

PROPERFEX AUTO

carrossierprocolor.com

Service expert à toute épreuve

Denis Therrien

Propriétaire

properfexauto@cgocable.ca

T. 819 336-2388

F. 819 336-3414

1360, route 122

Notre-Dame du Bon Conseil

Québec J0C 1A0

**Firme
Martin Paradis**
Arpenteurs-Géomètres

Martin Paradis, B.Sc.A.
Arpenteur-Géomètre

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3

Tél. : 819-478-3759 / Téléc. : 819-478-4169

DEGRANDPRÉ
Puits artésiens

Puits ▼ Pompes ▼ Traitement d'eau

5224, boul. St-Joseph, Drummondville QC J2A 3V9

389, boul. Bois-Francis N, Victoriaville QC G6P 1G8

819 472-3286 / 819 751-3286

RBQ: 8135-7996-13

PVAldo
Pavage **Veilleux** Asphalte

Pavage Veilleux 1990 Inc.

C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0

• Siège Social : (819) 336-2198 - Sans Frais : 1 800 757-2198

• Nicolet : (819) 293-8085

• Victoriaville : (819) 752-6515

Licence RBQ : 2416-8304-95

révisseur
poète
Diane
correctrice
Descôteaux

2698 rang 10 Wendover
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0

819.818.0580
info@dianedescoteaux.com



**Pharmacie
Pascale Lapierre**

Affiliée à:

familiprix

Suivez-nous sur:



familiprix.com

Livraison gratuite

Service de renouvellement
en ligne disponible

281, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

T: 819 336-2313

F: 819 336-2234

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU MERCREDI : 9H À 18H

JEUDI ET VENDREDI : 9H À 21H

SAMEDI : 9H À 17H

Oxy-Centre Inc.
«Une équipe locale pour une expertise mondiale»

CLAUDE LEMAY

Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781

Téléc.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca



**Smith
Asphalte inc.**

RBQ: 5693-0415-01

Tel.: 819 336-3444 / Sans Frais: 1 866-250-3444

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

www.smithasphalte.com

danielsmith@smithasphalte.com





Yvon Grenier
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective

Primerica
350-B Rue Notre Dame
Notre-Dame Du Bon Conseil (QC) J0C 1A0

819 336 3755 Bureau
819 336 3705 Télécopieur
866 837 7245 Sans Frais
819 336 3830 Résidence
ygrenier.cn287@primerica.com
www.primercia.com/yvongrenier



Quincaillerie Bon-Conseil inc.
140, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-3678

Aussi agent
Auto Maximum

Guy et Pauline, propriétaires

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

1720 ROUTE 122
NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

**ÉQUIPEMENT DE PELOUSE
CHASSE NEIGE - TONDEUSE -TRACTEUR
PIÈCES ET MACHINES AGRICOLES**

ÉRIC LANDRY TEL: 819-336-2130
MARIO LANDRY FAX: 819-336-2233
RENALD LANDRY LANDRY@MACHBENOIT.COM



Dr. René Bergeron
Dr. Guillaume Bergeron
Dr. Danny Mercure
Dr. Véronique Durand
Dr. Marie-Claude St-Louis
Dr. Dany-Pierre Prince
Dr. Jessica Pinard-Cimon

324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, J0C 1A0
Voisin de la caisse populaire
Téléphone : 819-336-3332 Télécopie : 819-336-2399
Email : clinbonconseil@gmail.com

Comeau et Trépanier, notaires

Me François Comeau
notaire

Me Sophie Lamothe-Comeau
notaire fiscaliste

Me Catherine Grenier
notaire



Saint-Léonard-d'Aston
819 399-2673

Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819 336-2200

Richard Plante
électrique inc.
Entrepreneur Électricien
résidentiel, commercial, industriel
Service de nacelle 35 pieds
tél.: 819 336-2048
Cell.: 819 388-2048
1075, Rang 10 et 11, Sainte-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H0



Chevaliers de Colomb Conseil 7753, Bon-Conseil

S.C. Normand Demers GC., 819 397-4663
Raymond Comeau, S.F., 819 336-5203

541, rue Elphège Bourgeois
Bon-Conseil Qc J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mardi de chaque mois



Les Pommes de Terre CARDINAL inc.

Producteur de pommes de terre
Distributeur en gros et détail
1280, Rang 7, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet
Québec, Canada J0C 1E0

(819) 336-4442
Fax: (819) 336-4900

Claude - Yvon - Martin

La bouffe à Réal

- * Pâtés
- * Tartes
- * Conserves
- * Mets Vietnamiens :
- * Rouleaux impériaux
- * Soupe Wonton

Cellulaire: 819 473-0129 Facebook: Réal Louzière Courriel: real645@hotmail.com
Adresse: 290, rue Jérôme, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

ENCROMAX

IMPORT / EXPORT

TÉL/FAX 819 336 6451



CARTOUCHES D'ENCRE INKJET ET LASER
IMPRIMANTES RUBANS ET ROULEAUX
DE CAISSES ENREGISTREUSES

JACQUES LORTIE
82 RG. ST CHARLES
STE PERPÉTUE QC.
CANADA J0C 1R0.

Canon DELL
XEROX brother TOSHIBA
LEXMARK SHARP
EPSON

JALOR@HOTMAIL.COM

Fête de Noël des Enfants

Journée spéciale au Centre récréatif!

Les enfants sont invités à passer l'après-midi en pyjama!

Plusieurs activités planifiées, animation, collation spéciale, ambiance festive de Noël, maquillage et jeux sous le thème de Noël. Enfants et adultes êtes les bienvenus!

PSSST! Les parents, vous pouvez en profiter pour avancer le magasinage en ville... on s'occupe des jeunes!

Réservez leur place: 819 336-3221

16 Décembre
13h à 17h

Gratuit pour
les résidents NDBC



Centre récréatif
Léo-Paul Therrien

VESTIAIRE BON-CONSEIL



Heures d'ouverture:

Mercredi de 13h00 à 16h00
de 18h00 à 20h00
Jeudi de 13h00 à 16h00



**LE BAC POUR LA RÉCUPÉRATION DES
VÊTEMENTS EST CELUI SITUÉ À CÔTÉ DE
L'ÉGLISE**

Monique Audet, responsable 819 336-2113

Pro.Cie.Net
Compagnie d'entretien ménager

Louise Gélinas
Propriétaire

Ménage écologique
Commercial, Industriel, Spécialisé en
CPE

819-479-3344
pro_cie_net@hotmail.co

281, rue des saules, Bon-Conseil,
P.Q. J0C 1A0

- Nettoyage de bureau.
- Entretien des planchers, cirage, polissage.
- Lavage de tapis.
- Lavage de vitres.
- Nettoyage extérieur des bâtiments
- Produits d'entretien écologique etc.

Isabelle Tremblay D.O.
Ostéopathe
bébé, enfant, adulte

280 Des Érables, Bon-Conseil,
J0C 1A0
819-336-9223
Sur rendez-vous seulement

osteo.isa.tremblay@hotmail.com

281, des saules
Bon-Conseil, PQ
J0C 1A0



Alerte Bestioles S.E.N.C
Gestion Parasitaire Extermination

Techniciennes en Gestion
parasitaire certifiées

Louise Gélinas 819-479-3344
Sonia Lottinville 819-473-0769

alertebestioles@outlook.com
Région centre du Québec

- Moustiques
- Araignées
- Guêpes
- Coléoptères
- Pucerons
- Rongeurs
- Capture d'animaux etc.

Soins des pieds

Pour prévenir ou corrigé

- coupe des ongles (incarné)
- kératose (corne) cors
- correction d'angle courbé
- troubles circulatoires, diabète

À domicile ou clinique



Manon Blanchette
Membre des podologues
affiliés du Québec

T 819 336-3895 | C 819 314-0026



**RÉCUPÉR
ACTION**
Centre-du-Québec

Communiqué pour diffusion immédiate

Entrée en vigueur prochaine de l'horaire hivernal à l'Écocentre de la MRC de Drummond

Le 15 novembre 2018 – La direction de l'Écocentre de la MRC de Drummond tient à informer la population que l'horaire d'hiver sera en vigueur dès le 1^{er} décembre prochain.

À compter de cette date et jusqu'au 31 mars 2019, le site sera accessible les vendredis, de 8 h à 17 h, ainsi que les samedis, de 8 h à 15 h 30. **Les activités feront toutefois relâche entre le 16 décembre et le 3 janvier inclusivement.**

L'Écocentre est situé au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, à l'arrière de l'édifice de Récupération Centre-du-Québec. Son accès est réservé aux citoyens des municipalités de la MRC de Drummond y apportant des résidus d'origine domestique. Les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont donc refusés.

Des informations additionnelles peuvent être obtenues en visitant le www.mrcdrummond.qc.ca ou en composant le 819 477-1312.

-30-

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 101

RÉSEAU stationnements incitatifs



****NOUVEAU****

réseau pour le
covoiturage



Drummondville
1985, boul. Foucault
1145, boul. Jean-de-Brébeuf

Durham-Sud
33, rue Principale

L'Avenir
577, rue Principale

Notre-Dame-du-Bon-Conseil
541, rue Ducharme (Village)
1428, route 122 (Paroisse)

Saint-Bonaventure
720, rue Plante

Saint-Cyrille
4055, rue Principale
4625, rue Principale

Saint-Edmond
voisin du 301, route de l'Église

Saint-Eugène
701, route des Loisirs

Saint-Félix
1253, rue Lebel

Saint-Germain
331, chemin Yamaska

Saint-Guillaume
72, rue Principale

Saint-Lucien
5250, 7^e rang

Saint-Majorique
1962, boul. St-Joseph O

Sainte-Brigitte
290, rue Principale

Wickham
864, rue Principale

Nouveaux stationnements bientôt! Visitez :

stationnementsincitatifs.ca

Stationnements dédiés au covoiturage
GRATUITS, ACCESSIBLES,
SÉCURITAIRES... et bien entretenus
Disponibles 12 mois par année





Recrutement pompiers/pompières

Le service incendie est présentement en recrutement pour des postes de pompiers/ères pour son service qui dessert une population de près de 4 000 habitants. Sous l'autorité du directeur, le pompier est appelé à intervenir lors de situations d'urgence sur le territoire de la municipalité ainsi que sur le territoire des municipalités avoisinantes requérant notre aide.

Qualifications et exigences

- Posséder une formation en sécurité incendie « Module 1 à 9 » ou « Pompier 1 » ou s'engager à suivre la formation « Pompier 1 » selon les modalités et les délais prévus par le service.
- Être en bonne condition physique et être disposé à se soumettre à un examen médical.
- Détenir un permis de conduire classe 4A valide ou s'engager à l'acquérir dans les 12 mois suivant l'embauche.
- N'avoir aucun antécédent judiciaire qui peut l'empêcher dans l'exercice de sa fonction.
- Avoir une bonne disponibilité.

Avoir son lieu de résidence principale dans les municipalités que nous desservons : Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Sainte-Clotilde-de-Horton, partie Sainte-Brigitte-des-Saults.

Pour les personnes intéressées, communiquer avec :
Service incendie inter-municipal Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton
819 336-2744
courriel : ndbonconseil@cgcable.ca





Bonjour,

Les membres du Comité de Bienfaisance
de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
et une équipe de bénévoles passeront la Guignolée:

Dimanche, le 2 décembre 2018 à 13h00.

Cette guignolée se veut un geste de partage pour venir en aide
à nos démunis. Ce sera Noël pour tout le monde.

Des bénévoles vous visiteront pour recueillir vos dons.
Laissez les denrées bien en vue et identifiées "Guignolée", sur
votre perron.

Nous prenons seulement des denrées non-périssables.

S.V.P. Déposez les vêtements au vestiaire.

Si vous faites un don en argent, remettez l'argent ou le chèque
dans une enveloppe aux bénévoles qui vous visiteront. Votre
chèque doit être fait au nom du Comité de Bienfaisance. Le
tout servira à la fabrication de nos paniers de Noël.

**Aidez-nous à rendre cette période des Fêtes
plus joyeuse à nos familles démunies.**

Connaissant votre grande générosité, nous vous remercions à
l'avance. Si vous avez le goût de participer à la Guignolée en
tant que bénévoles, téléphonez-moi au 336-2113.

Le Comité de Bienfaisance,

Monique Audet, sec.

P.S. Si vous affichez cette lettre bien en vue dans votre
fenêtre, les bénévoles entreront chercher vos dons.



La Guignolée

La Guignolée



REER OU CELI ?

Le REER et le CELI sont deux régimes enregistrés d'épargne très profitables, car ils vous permettent d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt. Comparez-les pour voir lequel conviendra le mieux à vos besoins ou, encore, optez pour les deux.

Deux régimes, deux objectifs

CELI	REER
Objectif : accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour réaliser des projets tout au long de votre vie.	Objectif : accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour la retraite, tout en diminuant votre revenu imposable au moment de la cotisation.
Est utile par exemple pour : • Rénover la maison • Acheter une voiture • Lancer une entreprise • Effectuer un voyage • Planifier la retraite	Est utile par exemple pour : • Épargner en vue de la retraite • Acheter ou construire sa première résidence • Financer ses études
Peut être utilisé comme mise en garantie pour un prêt.	Ne peut pas être utilisé comme mise en garantie pour un prêt.

Source : www.desjardins.com

DEMANDE DE COMMANDITE ET DON À LA CAISSE

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 1^{er} février 2019 pour présenter vos projets ou demandes pour l'année 2019 par le biais du formulaire que vous retrouvez en caisse ou sur le site Internet de la Caisse.

Vous pouvez nous le faire parvenir par la poste, par courriel ou venir le porter dans un de nos centres de services.

Joyeux Noël et une Heureuse Nouvelle Année !



Nos bureaux seront fermés les mardi et mercredi 25 et 26 décembre 2018 ainsi que les mardi et mercredi 1^{er} et 2 janvier 2019.

Veuillez noter que les autres jours de ces semaines, la Caisse sera ouverte selon l'horaire habituel.

.....
Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame,
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Sainte-Brigitte-des-Saults
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

Horaire collectes ordures, récupération, matières organiques Décembre 2018

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6 	7 	8
9	10	11	12	13 	14	15
16	17	18	19	20 	21 	22
23 / 30	24 / 31	25	26	27 	28 	29

LÉGENDE

ATTENTION: CHANGEMENT



ORDURES



RÉCUPÉRATION



MATIÈRES
ORGANIQUES



**COMMERCES à
chargement avant**
Ordures les mardis

Sylvain Doyon, CPA, CMA

Bêty & Doyon, CPA s.e.n.c.

1750 rue Gélase

St-Cyrille-de-Wendover

Québec J1Z 2K4

Tél: 819-479-5196

Courriel: sylvain.doyon@cgocable.ca

**Fiscalité d'entreprise et personnelle
Comptabilité - Demande de financement
Accompagnement au démarrage d'entreprise
Budget et analyse de projet d'investissement**

Recherché



Licences, animaux perdus ou plaintes

Pour tout animal perdu (chien ou chat), contactez
la SPAD (Société Protectrice des
animaux Drummond) au
819 472-5700.

Tapis Notre-Dame inc.

Vente & Pose de Couvre-Plancher

Claude Lemaire

150 Notre-Dame

Bon-Conseil, PQ J0C 1A0

819.336.2828 Cell: 819.314.0828

tapisnotredame@hotmail.com

R.B.Q. : 3089-1394-96

Yvon LEJEUNE
denturologiste

2330, rang Bord de l'Eau
Ste-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H0

819 336-3129



Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

819 336-2744



819 336-2030



NO. URGENCE EN TOUT TEMPS: 819 479-5640
(si pas de réponse, laisser un message nous vous
rappellerons)

Courriel:
nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet:
www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi
8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le **15** de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots	\$10.00
1/2 page	\$50.00
1 page	\$100.00

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or.....	819 336-3334
Ambulance.....	9-1-1
Bureau de poste.....	819 336-2611
Carrefour jeunesse-emploi.....	819 358-9838
C.L.S.C.....	819 474-2572
Centre récréatif L.-P. Therrien.....	819 336-3221
Commission de Développement Socio-Économique Village.....	819 336-2744
CPE Papillon Enchanté.....	819 336-5452
Distilla-Cèdre.....	819 397-5010
École Bon-Conseil.....	819 850-1622
Fourrière municipale.....	819 472-5700
HLM.....	819 474-1227
Hôtel de ville, village.....	819 336-2744
Info-Crime.....	1-800-711-1800
Info-Santé.....	8-1-1
Patinoire.....	819 336-3224
Police.....	9-1-1
Pompiers.....	9-1-1
Presbytère Bon-Conseil.....	819 336-2163
SPAD.....	819 472-5700
Taxi Bon-Conseil.....	819 336-3030
Transport collectif (billetterie).....	819 336-2744
Vestiaire.....	819 336-2113

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont
Isabelle Comeau

Collaborateurs

Les responsables municipaux et
les organismes communautaires.



Bibliothèque municipale
située au 541, rue Notre-Dame

Heure d'ouverture:

Horaire d'hiver

Lundi: 15h30 à 18h30
Mercredi: 8h45 à 10h45 et
18h30 à 20h00
Jeudi: 8h45 à 10h45, 13h à 16h et
18h30 à 20h
Samedi: 9h à 11h30 et 13h à 15h30



NOTE: Fermée les jours de congés fériés
www.facebook.com/bibliothequebonconseil